

# Formulaire d'entrée / Application Form

mlgiójsévمكب  
qilfindomusi  
su\*lla teoab  
øsq u maison  
zapcina des  
journalistes  
pdimj@eghlon  
ljnsumadiweij  
nidtklazl

Date : 20/03/2014

1ère demande / 1st application  Réactualisation / Updating

## IDENTITÉ / IDENTITY

Nom / Last name : IRE

Prénom / First name : ARMAND MICHEL alias MARC BLANCHARD K.

Sexe / Sex :  M  F

Date de naissance / Date of birth : 28/09/1974 Lieu / Place : CHIEPO CÔTE D'IVOIRE

Nationalité / Nationality : IVOIRIENNE

Situation familiale / Marital status :  Célibataire / Single  Marié / Married  Divorcé / Divorced  Autre / Other

Adresse / Address : 21 BOULEVARD DE L'ORANGERIE

Code postal / Zip code : 95160

Ville / City : MONTMORENCY

Adresse mail / E-mail : sionkmou@yahoo.fr

Téléphone / Phone : 0618342627

Langues parlées / Languages spoken : FRANCAIS

Niveau en Français / Level in French : TRES BON Niveau en Anglais / Level in English : MEDIOCRE

La Maison Des Journalistes  
35 Rue Cauchy 75015 PARIS  
Téléphone : 01 40 60 04 02  
Télécopieur : 01 40 60 66 92  
www.maisondesjournalistes.org

## SITUATION PROFESSIONNELLE / PROFESSIONAL STATUS

Diplômes / Degrees : BTS COMMUNICATION

Profession / Occupation : JOURNALISTE D'INVESTIGATION

Carte de presse / Press card :  Oui / Yes  Non / No

Média / Media : Le Nouveau Courrier d'Abidjan

Description du media / About the media :

L'actuel "Le Nouveau Courrier" est né le 25 mai 2010 sur les cendres de "Le Courrier d'Abidjan" (créé le 25 décembre 2003). Il a été fondé par Théophile Kouamou journaliste français de parents d'origine camerounaise sorti de Lille anciennement correspondant du journal Le monde. Le Nouveau Courrier est un organe proche de l'actuelle opposition ivoirienne. Il se veut souverainiste et panafricaniste. Une dizaine de journaliste fréquemment menacés anime la rédaction. J'ai une carte de presse.

Contacts confrères / Contact colleagues :

THEOPHILE KOUAMOU	06 58 80 66 11
FRANK TOTI	06 35 75 37 41
SAINT CLAVER OULA	+225 01 01 95 04

Dernières publications / Lastest publications :

- Cameroun : l'établissement du passeport refusé aux ivoiriens : <a href="http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-7157.html">http://www.cameroonvoice.com/news/article-news-7157.html</a>
- Interview de Maître Bourthoumieux avocate de Laurent GBAGBO : <a href="http://regardscroises.ivoire-blog.com/tag/ma%C3%AEtre+lucie+bourthoumieux">http://regardscroises.ivoire-blog.com/tag/ma%C3%AEtre+lucie+bourthoumieux</a>
- Affaire Vanessa Tchatchou ou l'hallucinant vol d'un bébé: <a href="http://kouamou.ivoire-blog.com/archive/2012/02/10/1-affaire-vanessa-tchatchou-ou-l-hallucinant-vol-d-un-bebe.html">http://kouamou.ivoire-blog.com/archive/2012/02/10/1-affaire-vanessa-tchatchou-ou-l-hallucinant-vol-d-un-bebe.html</a>
- Interview du porte-parole de Laurent GBAGBO: "J'ai parlé à Miaka Oureto, on s'est compris": <a href="http://nouvelles.abidjantv.net/print_article.php?id=9329-rififi-parmi-les-partisans-de-gbagbo-kone-katinan-j-ai-parle-a-miaka-oureto-on-s-est-compris">http://nouvelles.abidjantv.net/print_article.php?id=9329-rififi-parmi-les-partisans-de-gbagbo-kone-katinan-j-ai-parle-a-miaka-oureto-on-s-est-compris</a>
Rififi parmi les partisans de Gbagbo - Koné Katinan : « J'ai parlé à Miaka Oureto, on s'est... <a href="http://nouvelles.abidjantv.net">nouvelles.abidjantv.net</a>

Motifs de la demande d'asile (détaillez) / Reasons for refugee claim (give details) :

Le 17 avril 2011 je quitte la Cote d'Ivoire suite à la violente crise postélectorale. Je suis parti pour ne pas être tué par les nouveaux maîtres du pays car j'avais à titre bénévole contribué à alimenter la RTI la télé d'état en images et en reportages durant la crise. Je suis d'abord allé au Bénin et suite à des menaces téléphoniques précises provenant de la Cote d'Ivoire, j'ai trouvé refuge au Cameroun en juin 2011. « Protégé » par le HCR j'ai néanmoins été arrêté deux fois par la DST du Cameroun. En février 2011 je suis confondu au ministre ivoirien Justin Koné Katinan actuel porte-parole de Laurent GBAGBO. On m'accuse d'être lui et la DST me cuisine pendant des jours. Rebelote en juin 2012 ou le pouvoir ivoirien annonce l'arrestation du ministre Katinan au Cameroun. Je suis pourchassé et arrêté après 4 jours de « cavale » par 6 policiers de la DST qui « veut assurer ma sécurité car il y a des tueurs à mes trousses ». Ces arrestations médiatisées ont mis fin à ma tranquillité et à mon incognito au Cameroun et m'ont rendu malade. Opéré deux fois pour décollement de la rétine. Voilà en résumé ce que j'ai vécu.

# Formulaire d'entrée / Application Form

mlgiójsévكبكب  
qilfindomusi  
su 欢bl latecab  
øsqm maison  
zapcina ٥٥  
journalistes  
pdimj ٥٥eghlon  
ljnsumsadiweij  
nidtxklaz ٥٥

## SITUATION SOCIALE / SOCIAL SITUATION

Date d'arrivée en France / Date of arrival in France : 03/12/2013

Type de visa / Type of visa :  Visa C  Visa D  Autre / Other  Sans / Without

Date de validité du visa / Date of validity of visa : 17/02/2014

Demande d'asile effectuée / Asylum application :  Oui / Yes  Non / No

Date du dépôt de la demande d'asile / Date of deposit of the asylum application : 24/02/2014

N° Dossier OFPRA / No. OPFRA File : 2014-02-03729

Date convocation OFPRA / Date convocation OFPRA :

Décision de l'OFPRA / OFPRA decision :  Favorable / Positive  Défavorable / Negative  En attente / Pending

Décision de la CNDA / CNDA decision :  Favorable / Positive  Défavorable / Negative  En attente / Pending

Document d'identité / ID document :  Titre de séjour / Residence permit  Récépissé / "Récépissé"

APS / APS  Autre / Other  Sans / Without

Date de validité / Date of validity : 12/09/2014 (Récépissé préfecture)

Ressources financières / Financial resources :  ATA  RSA  Autre / Other  Sans / Without

Couverture médicale / Medical Insurance :  Oui / Yes  Non / No

Hébergement actuel / Current housing : Divers endroits, chez des amis, donc sans domicile fixe

Contacts travailleurs sociaux / Social workers contacts :  Oui / Yes  Non / No

Nom / Last name : Prénom /

First name : Organisation /

Organization : Adresse mail /

E-mail :

Téléphone / Phone :

Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont traitées de manière confidentielle et conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978.